EXTRAIT

Tome 25 - 1996 - fascicule 2

PUBLIE PAR L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DES ETUDES IRANIENNES

AVEC LE CONCOURS

DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNE MONNAIE EN OR DU SOUVERAIN

INDO-PARTHE ABDAGASES II

La pièce qui fait I' objet de cet article a, selon notre informateur M. Muhammad Riaz Babar,

été trouvée par un habitant de Chilas (près de Gilgit) dont il a directement recueilli le

témoignage. Ce villageois, en récupérant des pierres taillées dans les ruines d'un ancien

monument pour construire sa maison, a mis au jour un vase en terre cuite contenant, entre

autres, la pièce d'or en question, un bracelet en bronze, et des perles en corail, en verre bleu et

jaune et en terre cuite (Fig. I).

Nous n'avons malheureusement pas pu examiner directement cette pièce et il faut

signaler que nos observations sont faites a partir des photographies (Fig. 2) qui nous a été

envoyées par M.R. Babar a qui nous exprimons notre sincère reconnaissance. Joe Cribb,

conservateur des monnaies orientales du British Museum, qui a eu la pièce entre les mains, a

bien voulu nous communiquer un certain nombre de renseignements précieux auxquels nous

ferons allusion lorsque nous discuterons la question de son authenticité. Cette pièce est depuis

entrée dans la collection privée du professeur Ikuo Hirayama, au Japon, et il nous a

aimablement autorises à la publier.

DESCRIPTION

Avers:

Buste drape du souverain à g., coiffé d'un tiare haute et arrondie surmontée de plusieurs rangs

de perles, avec à l'arrière un nœud surmontant un long ruban flottant, et tenant en face une

flèche. Légende en caractères parthes: 'bdgšy MLKYN MLKA (Abdagaš Šahān Šāh):

"Abdagases roi des rois" (voir ci-après). Frappe insuffisamment forte sur le portrait, à l'endroit

du plus haut relief.

Revers:

Dans une bordure de grènetis,

₹ : tamga (symbole clanique) dit "gondopharien". Sans

légende. Poids : 6,2 g, diamètre : 18 mm.

2

LECTURE DE LA LÉGENDE DE L'AVERS

La lecture du titre est sure, avec l'emploi des deux idéogrammes araméens *MLKYN MLKA* propres à la langue parthe (là où le pehlevi a *MLKAN MLKA*). Celle du nom du roi l'est aussi. Examinons-en les lettres une à une¹:

- le *aleph* présente deux variantes : cursive à l'initiale du nom du roi (branches verticales incurvées u), plus angulaire à la fin de *MLKA* 1. La première est identique à l'une des variantes attestées sur les ostraca de Nisa, lesquels s'cachetonnent de 151 à 12 av. n.è. La seconde est celle qu'on rencontre d'ordinaire sur les monnaies parthes et indo-parthes du Ier s. de notre ère, et notamment sur celle d'Abdagases II ou le nom du souverain figure en abrégé (Alram 1142).
- le *beth* est court et très ouvert , comme sur la légende abrégée déjà connue, cc qui a conduit M. Alram à préférer pour cette dernière une lecture `wd pourtant incompatible avec l'étymologie la plus probable du premier élément du nom d'Abdagases (ancien iranien *abda*-"merveilleux"). La même forme du *beth* se retrouve en fait à Nisa (une variante), sur l'ostracon de Shahr-i Qumis (même époque), et surtout sur une monnaie de Sanabares I qui comporte à 1'avers le nom complet du roi (Alram 1192).
- le *daleth* y se retrouve à Nisa, sur les ostraca de Koša-depe (près de Nisa et de date un peu plus tardive), et sur les monnaies parthes du Ier s.
- le *gimel* $\stackrel{\checkmark}{\smile}$ se retrouve à Nisa (une variante), à Koša-depe, et sur un ostracon de Merv datant probablement de la fin du Ier s. II ne peut être confondu avec un *beth* à cause du prolongement à droite de sa barre infériure
- le *šin* y est la seule lettre qui fasse un peu difficulté, le trait qui normalement s'embranche à droite sur la barre de gauche étant réduit a presque rien. Toutefois la tendance à l'atrophique de ce trait s'observe a Nisa (une variante : y) et sur des ostraca de Nippur datant du Ier ou du Ier s. de n.è. D'autre part sur notre monnaie la barre de gauche, incurvée vers l'extérieur, interdit que 1' on confonde la lettre avec un *daleth* ou cette barre est incurvée vers 1'intérieur.

3

propria iranica in nummis, Wien 1986.

¹ Nous utilisons le tableau très commode de l'évolution de l'alphabet araméen dans l'Est iranien qu'a publié V.A. Livshits, "New Parthian documents from South Turkmenia", *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 25, 1977, p. 157- 185 (tableau p. 167; reproduit à un format plus lisib1e dans son article "Novye parfjanskie nadpisi iz Turkmenii i Iraka", *Epigrafika Vostoka* 22, 1984, pp. 18-40, tableau pp. 20-21). Livshits fournit aussi les photographies et références des documents originaux. Pour les monnaies nos références principales, ici ct dans la suite de l'article, renvoient au répertoire de M. Alram, *Iranisches Personennamenbuch*, IV: *Nomina*

La forme parthe du nom correspond donc lettre pour lettre avec celle de l'homonyme mentionné parmi les dignitaires de Šapūr I sur l'inscription de la Ka'ba de Zoroastre (ŠKZ pthe 28).²

DATE DE LA MONNAIE

Si 1'on admet la distinction proposée par M. Alram entre deux Abdagases³, notre monnaie doit être attribuée plutôt à Abdagases II, le seul des deux dont le monnayage connu jusqu'à présent comporte à l'avers une légende en caractères parthes (Alram 1142). Abdagases II, comme avant lui ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ Abdagases I, porte dans les légendes grecques de ses monnaies d'argent le titre qui correspond au *MLKYN MLKA* de notre monnaie d'or.⁴

Le portrait de 1'avers de notre monnaie offre, la flèche en moins, une similitude très grande avec celui d'un tétradrachme de Sanabares I (Alram 1196, notre Fig. 3)⁵: même tiare haute et arrondie surmontée d'une bordure de perles, même drape du vêtement, même disposition du ruban. Cette émission de Sanabares I est attribuée à 1'Arachosie, sur le critère du type de revers à la Nike.

² Dans la version grecque: ABΛΑΓΑΣ, probablement à corriger ABΔΑΓΑΣ. Dans la version pehlevie: 'd'hšy, probablement à corriger 'dw'hšy (Ēwaxš), voir N. Sims-Williams, Sogdian and other Iranian Inscriptions of the Upper Indus, II, London 1992 (Corpus Inscriptionum Iranicarum. Part II, III/II/2), p. 27. M. Back (Die Sassanidischen Staatsinschriften, Acta Iranica 18, 1978, pp. 175-176) signale le parallélisme avec le nom de Vologèse: parthe wlgšy (Walagaš) / pehlevi wrd'hšy (Walaxš), dont le premier élément pourrait venir de l'anc.ir. varya - "choisi, remarquable", avec l'évolution -ry- > -l- typique des parlers scythes. L'étymologie du second élément, apparemment commun aux deux noms, reste problématique.

³ M. Alram, "Die Vorbildwirkung der arsakidischen Münzprägung", *Litterae Numismaticae Vindobonenses*, 3, 1987, en particulier pp. 136-138.

⁴ Le premier Abdagases, comme l'indique la légende écrite en kharoṣṭhī au revers de ses monnaies bilingues : *Gudupharabhratautra Avadagaśa*, était le "fils du frère" de Gondophares. On est désormais certain de la chronologie de Gondophares : il faut placer le commencement de son règne vers 20 de n.è., et la fin pas avant 46. Cette chronologie s'appuie sur trois données : 1) l'inscription de Takht-i Bahi datce dans l'ère Vikrama, 2) des sur frappés de Gondophares sur l'une des dernières séries posthumes d'Hermaios et des surfrappes de Kujula Kadphises sur Gondophares,

³⁾ la composition des trésors monétaires. Voir en dernier lieu J. Cribb, "New Evidence of Indo-Parthian Political History", *Coin Hoards* 7, 1985, pp. 282-300; O. Bopearachchi, *Indo-Greek, Indo-Scythian and Indo-Parthian Coins in the Smithsonian Institution*, Smithsonian Institution. Washington D.C., 1993, pp. 57-60.

⁵ Pour la distinction entre deux Sanabares, voir en dernier lieu: F. Chiesa. "Osservationi sulla monetazione Indo-Partica. Sanabares I e Sanabares II: incertezze ed ipotesi", *Fertschrift Herbert A. Cahn zum 70. Geburstag*, Besel 1985. pp. 15-20; M. Alram, art. cit. ci-dessus note 3; H. Koch, "A Hoard of Coins from Eastern Parthia", *American Numismatic Society Notes and Monographs*, New York 1990, en particulier pp. 57-61.

M. Alram avait déjà note l'analogie entre les autres types de Sanabares I (1191-1194) et l'un de ceux attribues par lui a Abdagases II (1142), tous ces types étant par hypothèse localises au Sistan sur le critère du revers (archer assis, plus schématisé sur les missions d'Abdagases II).⁶ Nous reproduisons ici (Fig. 4) un bel exemplaire inédit de ce type de Sanabares I.⁷ Un stade apparemment intermédiaire de la dégénérescence du type de l'archer s'observe sur une émission de Pacores, elle aussi attribuée au Sistan (Alram 1189).⁸

On a donc affaire a un groupe étroitement lié de trois souverains : Sanabares I – Pacores - Ahdagases II (séquence hypothétique), ayant tous, si l'on suit M. Alram, frappé à la fois au Sistan (revers à l'archer) et en Arachosie (revers à la Nikè). 9 S'y ajoute Sarpedonos, connu seulement par quelques monnaies à la Nikè et que M. Alram place juste à la suite de Sanabares I.

⁶ Nous conservons jusqu'à nouvel ordre ces attributions admises dans la littérature, bien que le seul endroit où les localisations de types aient pu être confirmées par des découvertes faites en familles soit Kandahar ou effectivement prédominent les revers à la Nikè (monnaies découvertes par la mission archéologique du British Institute for Afghan Studies, en cours de publication). D. MacDowall propose quant il lui d'étendre au Sistan l'aire de circulation de ce type ('The dynasty of the later Indo-Parthians", *Numismatic Chronicle* 1965, pp. 137-148; "The interrelation between Indo-Parthian and Kushan chronology", dans *Histoire et cultes de l'Asie centrale préislamique. Acres du Colloque international du CNRS (Paris, 22-28 novembre 1988)*, ed. P. Bernard et F. Grenet, Paris 1991, pp. 243-249, pls. CI-CII). Ceci ouvrirait la possibilité de déplacer les séries a l'archer plus au nord, en Arie, voire en Margiane, dans des régions qui avaient dès les premières conquêtes de Mithridate I été acquises aux Arsacides dont l'archer était le type monétaire traditionnel. II est en tout cas certain que Sanabares I a émis ce type de monnaies à Merv, voir ci-dessous note 9.

⁷ Cette drachme (poids 4,30 g) a été trouvée à Hariupur, à environ 30 km au nord de Taxila. Les photographies de cette pièce nous a été communiqués par M.R. Babar.

⁸ M. Alram place Abdagases II avant Pacores, mais la schématisation progressive de l'archer sur les émissions attribuées au Sistan paraît plutôt indiquer la séquence inverse.

⁹ Par ailleurs des monnaies de Sanabares I se sont rencontrées en grand nombre a Merv: M.E. Masson, "Vostocno-parfjanskij pravitel' Sanabar", *Numizmaticeskij sbornik. Trudy gosudarstvennogo istorieskogo* muzeja (Moskva), 26, 1957, pp. 34 sqq.; V.M. Masson, *Das Land der tausend Städte*, München 1982, p. 151. Malgré les réserves de M. Alram il n'est pas douteux que le royaume de Sanabares I, aux séries duquel appartiennent les exemplaires publics par M.E. Masson, se soit étendu jusqu'à la Margiane. C'est également le cas en ce qui concerne Sanabares II, dont certaines monnaies du trésor public par H. Koch (*op. cit.* ci-dessus note 5) et maintenant au Getty Museum portent le monogramme de l'atelier de Merv, à côté de ceux d'Abarshahr (Nishapur), de Hérat, et de Traxiane (localisation incertaine). Déjà D. Sellwood (*An Introduction to the Coinage of Parthia*, 2nd ed., London 1980, pp. 304-307) situait a Merv les bronzes de Sanabares II sans marque d'atelier que M. Alram (1195) assigne au Sistan.

Pour la datation absolue, on dispose des éléments suivants.

- On connait plusieurs surfrappes de Pacores (émissions à la Nikè) sur Sôter Mégas. ¹⁰ La question de l'identité de ce souverain et de sa place dans la dynastie kouchane a tout récemment reçu un nouvel éclairage. Il est en effet très probable qu'on doit l'identifier au Vima Taktu que l'inscription bactriennes découverte à Rabatak près de Surkh Kotal nous fait connaitre comme le fils de Kujula Kadphises et le père de Vima Kadphises, lui-même père de Kanishka. ¹¹ Son règne, de toute évidence long si 1'on en juge par l'extrême abondance de son monnayage répandu depuis la Bactriane septentrionale jusqu'à Mathūra, commence au plus tôt dans la décennie 30, ct s'achève au plus tard dans les premières années du IIe s. ¹²

¹⁰ B. Simonetta, "An essay on the so-called 'Indo-Greek' coinage", *East and West* 1957, pp. 44-66, pl. 3 n°1; la même surfrappe dans M. Mitchiner, *Indo-Greek and Indo-Scythian Coinage*, 9 vols., London 1975-1976 (abrégé ci-après Mitchiner), série 1103, p. 745; D. MacDowall, 'The interrelation ... " (art. cité ci-dessus note 6), p. 246 avec note 22 (mention de plusieurs exemplaires trouvées dans les fouilles britanniques de Kandahar). C'est par erreur que M. Alram (p. 259) fait de la surfrappe publiée par Simonetta ct Mitchiner une surfrappe de Sôter Mégas sur Pacores.

¹¹ Présentée par N. Sims-Williams et J. Cribb, *Third International Conference of the Societas Iranologica Europaea*, Cambridge, septembre 1995 ; publication en cours par les mêmes auteurs, "A new Bactrian inscription of Kanishka the Great", *Silk Road Art anti Archaeology* 5, 1995 [1996]. Nous remercions J. Cribb ct N. Sims-Williams de nous avoir autorisés à faire état de ces données et d'avoir fait bénéficier notre article de leurs remarques.

¹² Le rôle capital de Vima Taktu-Sôter Mégas dans l'histoire de la dynastie kouchane avait été admirablement pressenti par D.W. MacDowall dans son article "Sôter Mégas, the King of Kings, the Kushāna", *Journal of the Numismatic Society of India* 30, 1968, pp. 28-48. Il peut paraître surprenant qu'on ne puisse actuellement proposer pour ce souverain des dates encore plus précises, étant donné qu'on a de lui une inscription datée : inscription bactrienne DN I du Dašt-e Nāwur (Afghanistan), que Sims-Williams vient de lui rendre (appendice à l'article précité). Il existe en fait une double incertitude: sur le moment où l'inscription prend place dans le règne et sur l'ère à laquelle se rapporte la date de "279" :

a) Le début de l'inscription tel que Sims-Williams propose maintenant de le lire appelle Vima Taktu "le grand salut des rois" (šaonano... i bôgo i storgo), formule dont les deux derniers termes correspondent à "Sôter Mégas" ("le sauveur, le grand") des légendes monétaires en grec; il n'est pas qualifié explicitement de "roi des rois", contrairement a cc qui est le cas dans toutes ses légendes monétaires en grec comme en kharoṣṭhī, mais le titre bactrien employé dans l'inscription aurait pu être senti comme équivalent à šaonano šao. La version kharoṣṭhī DN III porte rajatirajasa, sans certitude qu'on puisse restituer le titre complet normalement attendu maharajasa rajatirajasa. Le fait que la ligne 5 de DN I dise (semble-t-il) que "par sa propre volonté (il) a obtenu la royauté" ne permet pas non plus d'affirmer que l'inscription est du début du règne, puisque la fin du texte nous échappe presque complètement.

b) Selon G. Fussman, premier éditeur de DN I qu'il attribuait à Vima Kadphises, la date de 279 réfère soit à l'ère arsacide de 247 av. n.è. (qui aurait pu être introduite par les Indo-Parthes en Arachosie, province en lisière de laquelle se trouve le Dašt-e Nāwur), soit à une ère de l'indépendance bactrienne qui aurait pu être institué par Diodote I entre 247 et 239 (G. Fussman, "Documents épigraphiques kouchans", Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 4, 1974, pp. 38-40 ; du même, "Nouvelles inscriptions Šaka: ère d'Eucratide, ère d'Azès, ère Vikrama, ère de Kanişka", même revue, 47, 1980, pp. 30-43). On arriverait ainsi aux années 30. Mais il y aurait une alternative possible avec l'ère (supposée) d'Eucratide de c. 171 av. n.è. qui nous amènerait vers 108, ou encore avec l'ère (elle aussi supposée) de Ménandre, à condition cependant de la remonter de c. 155 (date habituellement admise) à c. 165 (date suggérée par de nouvelles données numismatiques, voir O. Bopearachchi dans son livre de synthèse sur l'histoire gréco-bactrienne et indo-grecque, en cours de publication par le British Museum). On obtiendrait ainsi pour DN I une date vers 115, envisageable si l'inscription est de la fin du règne de Vima Taktu, si Vima Kadphises n'a pas eu ensuite un long règne, et si l'événement de Kanishka peut être descendu jusque vers 125-130. Ces difficultés ne paraissent pas insurmontables. De son côte J. Cribb propose pour l'avancement de Kanishka l'intervalle 100-120, en se fondant sur la séquence des règnes kouchanosassanides et les synchronismes qu'on peut établir entre ceux-ci et ceux des kouchans tardifs ("Numismatic évidence for the kushano-sasanian chronology", St.Ir. 19, 1990, pp. 151-193 et pls. I-VIII, pp. 176-177 pour l'ère

- La flèche que tient sur notre monnaie Abdagases II fournit un autre point de contact possible avec le monnayage de Sôter Mégas, où les personnages figures à l'avers (tantôt un portrait conventionnel du roi casqué imité du monnayage indo-grec, tantôt une divinité radiée qui est sans cloute Apollon-Mithra) arborent toujours cet attribut (Fig. 5-6). Mais on retrouve la flèche aussi beaucoup plus tard, sur les monnaies d'Ardamitra, un souverain local de l'Iran du Sud-Est au début du IIIe s. qui fut peut-être le dernier représentant de la dynastie indoparthe. ¹³
- La présence à l'avers des drachmes "sistaniennes" d'Abdagases II, derrière la tête du souverain, des premières lettres de son nom ('bd, 'b), copie un usage qui n'est semble-t-il apparu dans le monnayage parthe qu'en 78-80, pendant la période de l'affrontement entre Pacores II d'une part, Vologèse I puis Vologèse II d'autre part. Parmi les prédécesseurs immédiats d'Abdagases II on trouve aussi cet usage sur des drachmes "sistaniennes" de Sanabares I (Alram 1191, 1193, et notre Fig. 4).
- L'apparition occasionnelle, à l'avers également, du nom complet avec la titulature en parthe, fournit un autre point commun entre Abdagases II (notre monnaie d'or) et Sanabares I (drachme "sistanienne" portant *s'nbry MLKA* ... (?): Alram 1192). Pour ce détail le modèle parthe, s'il a existé, n'est pas encore connu: le nom complet avec le titre "roi" (MLKA) n'est là

de Kanishka). L'existence, au moins dans l'Inde, d'une ère d'Eucratide ou plutôt de Ménandre, depuis longtemps soupçonnée, a été récemment confirmé par une inscription de Mathura datée dans l'ère "du royaume grec" (G. Fussman, "L'indo-grec Ménandre ou Paul Demiéville revisité", *Journal Asiatique* 281, 1993, pp. 111-117).

Dernier indice, le témoignage du *Hanshu*, compilé vers 125 de n.è. mais reposant sur des informations recueillies lors des campagnes de Ban Chao vers 90, semblerait indiquer qu'à cette époque Vima Taktu était sur le trône. Tout en fait dépend de la manière dont on lit les noms des souverains kouchans transmis par le texte. Fussman (articles cites du *BEFEO*, pp. 45-46 et 38-39 respectivement) souligne justement que les caractères prononces en chinois moderne ne donnent rien de reconnaissable. Mais si l'on adopte les reconstructions de "Early Middle Chinese" (EMC) proposées par E. Pulleyblank (*Lexicon of reconstructed prononciation in Early Middle Chinese, Late Middle Chinese, and Early Mandarin*, Vancouver 1991), on obtient au moins, comme nous le signale Sims-Williams, des "correspondances phonétiques partielles": il est possible de reconnaître *Kujula* dans *khuwdzuw-khiak* (donné par le *Hanshu* comme le fondateur de l'empire kouchan, mort octogénaire), et, de manière moins nette, *Vima* dans la première syllabe de *jiamkaw-trin* (son fils et successeur, conquérant final de l'Inde du Nord, dernier souverain connu par la chronique). Nous savons maintenant que le Vima fils et successeur de Kujula est Vima Taktu. Un amalgame entre les deux Vima n'est cependant pas totalement exclu étant donné le caractère très sommaire de cette notice.

¹³ Pour une belle illustration d'une pièce de l'American Numismatic Society, voir P.O. Harper, *Silver Vessels of the Sasanian Period*, vol. I: *Royal Imagery*), New York 1981, p. 104, fig. 29.

¹⁴ D. Sellwood, *An Introduction ..., op.cit.* ci-dessus note 9, pp. 223, 232, qui considère que Vologèse I, régnant depuis 51, n'a pris cette initiative qu'à l'imitation de son compétiteur Pacores II surgi en 78. Cependant le même auteur, dans sa contribution à la *Cambridge History of Iran*, 3: *The Seleucid, Parthian and Sasanian Periods*, ed. E. Yarshater, Cambridge 1983, suggère une date un peu plus haute pour l'apparition du nom abrégé sur les monnaies de Vologèse I (p. 319, légende de la pl. 7, monnaie 12: "c. 70 A.D."). Cet usage du nom abrégé disparait après 80 et ne réapparait ensuite qu'au début du IIIe s., sous Vologèse VI et Artaban IV.

attesté que plus tard, vers 140, avec le compétiteur Mithridate IV (Alram 416), et le titre "roi des rois" (*MLKYN MLKA*) seulement sous Vologèse IV qui règne de 147 à 191 (Alram 419-420). Sur ces monnaies arsacides l'inscription parthe est d' ailleurs gravée au revers, à la différence des monnaies indo-parthes.

On placera donc le règne d'Abdagases II dans le dernier quart du Ier siècle, en Arachosie-Sistan, voire plus au nord également (et en admettant pour le moment, comme le font les tenants de la distinction entre deux Abdagases, que les émissions indiennes a cc nom sont toutes d'Abdagases I). Dans son royaume il vient après Sanabares I et Sarpedonos. Il suit ou précède immédiatement Pacores, adversaire de Sôter Mégas. La possibilité de règnes simultanés n'est pas non plus à exclure. Dans la première moitié du IIe s. vient ensuite Sanabares II, sans doute après quelque intervalle de temps et sûrement pas dans les mêmes limites territoriales.

Le revers de la monnaie d'or, occupe par le *tamga* de Gondophares, atteste que, comme son prédécesseur ct homonyme Abdagases I explicitement désigne sur ses émissions indiennes comme neveu de Gondophares, Abdagascs II appartenait à la lignée de ce souverain. ¹⁶

Le fait que la pièce ait été trouvée près de Gilgil, sur une route commerciale très fréquentée dans les premiers siècles de notre ère, ne permet évidemment aucune inférence quant à son lieu d'émission. La présence d'une légende en parthe, de surcroît développée et exclusive de toute autre, indique sans conteste qu'elle a été émise dans une province iranienne. La similitude du portrait avec celui du tétra drachme de Sanabares I, tenu pour arachosien, pourrait indiquer une même provenance.

_

¹⁵ Les Indo-Parthes ont frappé monnaie à leur nom, mais dans chaque région ils ont adopté pour leurs émissions les types monétaires de leurs prédécesseurs. C'est ainsi que les émissions de Gondophares dans la région de Sagala ont pour types monétaires le buste royal et Athéna Alkidémos, déjà populaires chez les derniers souverains indo-grecs et l'indo-scythe Rujuvula (voir J. Cribb, art. cite ci-dessus note 4, pp. 282-286). Dans la région de Taxila, les monnaies de Gondophares ont comme types principaux le roi cavalier et Athéna ou Zeus (voir Mitchiner, séries 1128 et 1129). Les monnaies aux types du buste royal et de la Nikè sont surtout localise dans la région de l'Arachosie (et Seistan?). Abdagases II qui n'a vraisemblablement pas exercé de domination sur les territoires indiens n'a jamais frappe d'émissions bilingues.

L'identification de ce *tamga* sur des monnaies de Sanabares I, proposée par K.W. Dobbins, "Sana bares and the Gondophares Dynasty", *Numismatic Chronicle* 1971, p. 135-142, a été contestée par R.N. Frye, *The History of Ancient Iran*, p. 201 n. 72.

LA QUESTION DE L'AUTHENTICITÉ

Cette pièce est la seule monnaie d'or d'une dynastie parthe connue sûrement à ce jour. ¹⁷ Les seuls exemples comparables sont :

- une monnaie d'or au type de Gotarzes I (c. 91-90 av. n.è.) trouvée clans la nécropole royale de Tillia-tepe à 1'ouest de Bactres, avec une légende grecque barbarisée et une contremarque gravée dans le coin. Pour ces raisons les auteurs de la publication tiennent pour I' imitation locale d'une drachme.¹⁸

- une monnaie d'or au type de Vologèse V (191-208) avec au revers une légende parthe partiellement hors champ *wlg]šy MLKA* surmontant une légende grecque barbarisée, acquise au Pakistan et conservée au Cabinet des Médailles de Paris oi:1 elle est classée comme un faux (Fig.7).¹⁹

La pièce d'or que nous publions aujourd'hui, unique en son genre dans le monnayage indo-parthe et sans équivalent assure dans le monnayage parthe en général, suscite inévitablement, à première vue, quelques doutes sur son authenticité. Lors de son arrivée à Londres, certains marchands anglais qui veulent garder 1'anonymat l'ont condamnée comme fausse. Notre informateur est quant à lui catégorique sur le lieu et les conditions de trouvaille que nous avons relatent au début de cet article. Si ce renseignement est fiable, la question de 1'authenticite ne se pose pas. Nous n'avons, par expérience, aucune raison de mettre en doute la sincérité de notre informateur. Qu'en est-il des critères internes?

Joe Cribb qui a examiné cette pièce nous a confirmé que la pièce est bien frappée non pas coulée. A notre avis, techniquement parlant, l'avers de cette pièce ne pose aucun problème. Il existe cependant une imperfection au revers : lorsque la pièce est orientée à 12h, on observe au niveau de 4h un écrasement. Si la pièce est frappée, un tel accident peut se produire à cause d'une fracture du coin. Pour qu'un coin s'abîme, il faut qu'il soit usé. Il n'est pas impossible par ailleurs que la pièce soit surfrappée ou tréflée. La découverte d'autres pièces d'or de ce type permettra peut-être un jour de porter un jugement plus précis sur ce point. Par ailleurs le revers, qui normalement reçoit la frappe, n'est pas concave. Mais une

¹⁸ G.A. Koshelenko et V.I. Sarianidi, "Les monnaies de la nécropole de Tillia-tepe (Afghanistan)", *St. Ir.* 21, 1992, pp. 24-25, 29-30, pl. I fig. 6.

¹⁷ D. Sellwood, *An Introduction...*, p. 8: "Gold coins may have been struck, but rather as ceremonial medallions than for currency. However, I have not, myself, seen a genuine specimen".

¹⁹ Cette pièce provint d'après son donateur. M. Raoul Curiel, d'un village isole situe au nord-ouest de Peshawar. Elle a été procurée à M. Curiel par l'intermédiaire d'un conservateur du Musée de Peshawar. Les types sont semblables à ceux de deux des drachmes en argent de Vologèse V (cf. Sellwood, type 86.3; Alram 424).

telle caractéristique peut s'observer lorsque la frappe a été trop faible, ce que précisément nous avons pu constater en observant l'avers (voir la description en début d'article).

L'occupation de tout le revers par le *tamga* n'est jamais attestée jusqu'ici sur le monnayage d'argent. On remarquera que sur Je monnayage d'argent indo-parthe le *tamga* apparaît toujours associe au type principal.²⁰ Cependant il apparat seul au revers une série de bronzes de Gondophares.²¹

Si l'attribution de cette pièce à l'Arachosie (ou au Sistan?), loin des territoires indiens, est exacte, on ne sera pas surpris de ne pas trouver une légende en alphabet kharoṣṭhī au revers. L'absence de légende grecque au revers n'est pas non plus un argument convaincant pour mettre en doute son authenticité, car la légende dans la langue nationale a pu être considérée comme la plus appropriés sur une frappe exceptionnelle et prestigieuse.

En fait, par son seul aspect, cette inscription parthe parle très fortement en faveur de l'authenticité. Le nom parthe du roi auparavant connu sous sa transcription grecque s'y trouve sous sa forme véritable. Comme nous l'avons dit celle-ci n'était jusqu'alors attestée que par un unique homonyme qui, à notre connaissance, n'avait jamais été cite dans les publications relatives à la numismatique indo-parthe : le rapprochement entre le nom ΑΒΔΑΓΑΣΗΣ et celui du dignitaire sassanide 'bdgšy n'avait été fait explicitement que par O. Sprengling dans un article de 1940²², sans que d'ailleurs il y revienne dans son ouvrage classique *Third century Iran* (Chicago 1953). De son côté M. Alram, à partir du nom abrégé tel qu'il pensait pouvoir le lire, et sans citer Sprengling, a restitué une forme 'wdgšy (avec un point d'interrogation). Mais son livre n'est paru qu'en 1986 et est vendu fort cher... D'autre part la forme des lettres n'est pas de celles qu'on peut recopier dans un alphabet, ni même dans des répertoires de monnaies parthes. Les analogies que nous avons indiquées avec les variantes propres aux ostraca de l'Iran oriental ne peuvent être trouvées qu'en consultant des articles spécialisés et peu accessibles.

Le poids de la monnaie : 6,2 g, est presque le double de celle de Tilliatepe (3,35 g) dont J'ancienneté ne peut être suspectée, même si c'est une imitation locale. La monnaie au type de Vologèse V du Cabinet des Médailles, jusqu' alors considérée comme fausse, est d'un poids presque identique à la nôtre (6,3 g.). Est-ce un hasard si un poids de 3,35 g représente exactement la valeur de 10 drachmes d'argent (1 drachme arsacide = 4 g ou un peu plus), en

²⁰ Il apparait normalement au droit tantôt à dr. cheval (e.g. Mitchiner, séries 1116 et 1132).

²¹ Voir Mitchiner, séries 1113-1115.

²² "Shahpuhr I. the Great, on the Kaabah of Zoroaster (KZ)", *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, 67, I 940, p. 414: "a good enough Parthian name, known from coins and Western authors, given by Justi as Abdagaeses or Abdagaeses. Remarkably like our Greek".

appliquant à la valeur relative de l'or et de l'argent le taux de 12.1 at teste pour l'empire kouchan à partir de Vima Kadphises?²³ Pour notre part nous préférons considérer que la monnaie du Cabinet des Médailles est, tout comme celle de Tillia-tepe, une frappe probablement non officielle (ou provinciale), mais authentique et effectuée conformément à la métrologie des monnaies d'or statiques, monnaies dont cette d'Abdagases II nous offre maintenant le premier spécimen.

Frantz GRENET
Osmund BOPEARACHCHI
E.N.S.
45 rue d'Ulm

F-75005 Paris

_

²³ D. MacDowall, "The weight standards of the gold and copper coinages of the Kushana dynasty from Virna Kadphises to Vasudeva", *Journal of the Numismatic Society of India* 22, 1960, pp. 62-74.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. Le vase en terre cuite dans lequel a été trouvée la pièce d'or d'Abdagases II.

Fig. 2. Pièce d'or d'Abdagases II, collection I. Hirayama (agrandie 3 fois), 229.

Fig. 3. Le tétradrachme de Sanabares I de l'American Numismatic Society, New York (cf.

Alram 1196).

Fig. 4. Exemplaire inédit d'une drachme de Sanabares I provenant de Haripur. A l'avers,

légende parthe sa.

Fig. 5. Monnaie de bronze de Sôter Mégas avec à l'avers un portrait conventionnel du roi

casque.

Fig. 6. Monnaie de bronze de Sôter Mégas avec à l'avers un portrait d'Apollon-Mithra.

Fig. 7. La monnaie d'or au type de Vologèse V du Cabinet des Médailles de Paris.

RESUME

Publication d'une monnaie d'or trouvée près de Gilgit (Pakistan), portant à 1'avers une

légende en parthe et attribuable au roi indo-parthe Abdagases II (dernier quart du 1er s. ap.

J.C.). Sont aussi abordés les problèmes de l'existence d'un monnayage parthe en or, et de la

datation du roi kouchan Vima Taktu (Sôter Mégas) dont le monnayage présente un trait

commun avec la pièce publiée ici.

ABSTRACT

Publication of a gold coin found near Gilgit (Pakistan), which carries on the obverse a

legend in Parthian and can be attributed to the Indo-Parthian king Abdagases II (last quarter of

the 1st c. AD). The authors discuss also the problems of the existence of a Parthian gold

coinage, and of the date of the Kushan king Vima Taktu (Sôter Mégas), the coinage of which

shares a particular feature with the coin published herein.

Mots-clefs: Numismatique, Parthes, Abdagases II, Sôter Mégas.

12

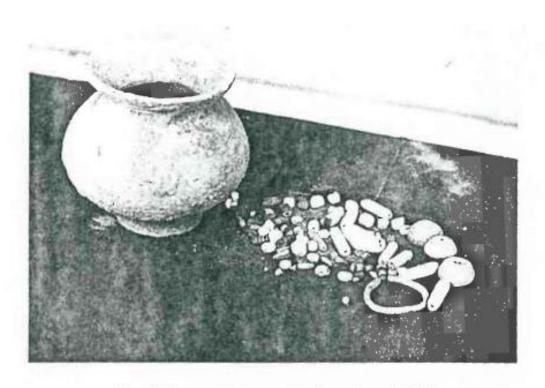


Fig. 1. Le vase en terre cuite dans lequel a été trouvée la pièce d'or d'Abdagases II.



Fig. 2. Pièce d'or d'Abdagases II, collection I. Hirayama (agrandie 3 fois).





Fig. 3. Le tétradrachme de Sanabares I de l'American Numismatic Society, New York (cf. Alram 1196).





Fig. 4. Exemplaire inédit d'une drachme de Sanabares I provenant de Haripur. À l'avers, légende parthe sa.





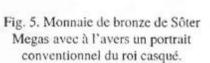






Fig. 6. Monnaic de bronze de Sôter Megas avec à l'avers un portrait d'Apollon-Mithra.





Fig. 7. La monnaie d'or au type de Vologèse V du Cabinet des Médailles de Paris.